

[Texte]

will lose \$6,000 in income. Similarly, malting barley producers in Manitoba will be big losers.

Government officials have stated that the rationale for the elimination of the two-price wheat system is to make Canadian millers more competitive. Is that not really what free trade is all about: lowering returns to producers to make the processing industry competitive?

The section on standards states that at the federal level neither party will use standards as a barrier to trade. The harmonization of standards and the elimination of the import licences will result in lower quality grains entering the Canadian system. Really, that is what the United States grain industry, as represented by companies such as Cargill and Continental, has been trying to achieve all along: a method to have Canada's quality standards and integrate our grain economy with their own.

Farmers are demoralized by the prospect of the elimination of all subsidies which distort trade in the upcoming Uruguayan round of trade negotiations. Crop insurance, cash advances, export credit programs, the western grain stabilization program, research and development, and the Canadian Wheat Board, we believe, are all on the table. The Western Grain Transportation Act is now also declared a subsidy by this agreement.

Red meat exports to the U.S. have been presented as a major plus factor in the free trade agreement. However, current advantages of low feed grain prices and exchange rates between Canada-U.S. dollars could become less attractive in the future. The U.S. countervail on hogs remains. Red meat exports are still subject to possible anti-dumping and countervailing duty laws. The much touted binational disputes settling panel merely determines if a decision made was not in accordance with U.S. law. It does not act as the initial ruling body on the validity of any anti-dumping or countervailing duty application filed with either government.

The United States is the only party accorded secure access or guaranteed market shares for chicken, turkey, and eggs. Increases in global quotas will result in increased importance of chicken of about 6.5 million kilograms a year, enough quota to establish 30 new broiler producers in Canada each year.

[Traduction]

pour les producteurs, soit environ 40c. le boisseau pour le blé de catégorie 1, 2 ou 3. Un producteur qui vend 15,000 boisseaux de blé perdra 6,000\$ de revenus. De même, les producteurs d'orge de brasserie du Manitoba seront de grands perdants de l'accord.

Les représentants du gouvernement affirment que l'élimination du système de double prix du blé est destinée à rendre les meuniers canadiens plus compétitifs. N'est-ce pas là le véritable objectif du libre-échange, c'est-à-dire d'abaisser les revenus des producteurs pour rendre l'industrie de la transformation plus compétitive?

La partie de l'accord sur les normes précise qu'au niveau fédéral aucune des deux parties n'utilisera de normes pour entraver le commerce. L'harmonisation des normes et l'abolition des licences d'importation se traduiront par une baisse de qualité générale des céréales distribuées au Canada. Or, c'est là un objectif que vise l'industrie céréalière américaine depuis très longtemps, telle qu'elle est représentée par des sociétés comme Cargill et Continental, qui recherchent depuis toujours une méthode pour intégrer les normes de qualité du Canada et notre économie céréalière à la leur.

Les agriculteurs sont démoralisés par la perspective d'abolition de toutes les subventions qui dénaturent le commerce, dans le cadre des prochaines négociations commerciales qui se tiendront en Uruguay. Ils ont le sentiment que tous les programmes les concernant risquent d'être remis en cause, à savoir l'assurance-récoltes, les avances en espèces, les programmes de crédits à l'exportation, le programme de stabilisation des grains de l'Ouest, les programmes de recherche et de développement, et la Commission canadienne du blé. En vertu de cet accord, la Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest est maintenant désignée comme un mécanisme de subventionnement.

D'aucuns affirment que l'un des avantages les plus importants de l'accord de libre-échange porte sur nos exportations de viande rouge aux États-Unis. Cependant, l'avantage actuel que nous tirons de prix inférieurs des grains de provende et du taux de change Canada-États-Unis risque bien de disparaître à l'avenir. Les droits compensatoires américains sur le porc n'ont pas été éliminés. Les exportations de viande rouge sont toujours sujettes à des droits anti-dumping et compensatoires. Le célèbre mécanisme binational de règlement des différends permettra simplement de déterminer si une décision était ou non conforme aux lois américaines. Il n'aura absolument pas son mot à dire sur la validité de toute demande de droits anti-dumping ou compensatoires déposée devant l'un ou l'autre des deux gouvernements.

Les États-Unis sont la seule partie qui se voit accorder un accès garanti, ou des parts de marché garanti, pour le poulet, la dinde et les oeufs. L'augmentation des quotas globaux se traduira par une augmentation de la production de poulets d'environ 6.5 millions de kilos par an, quantité suffisante pour 30 nouveaux producteurs de poulet de grill au Canada chaque année.